



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ECONOMIE FORESTIERE DE L'ENVIRONNEMENT

CABINET

GCP/RAF/441/GER

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL DU PROJET
« RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN
AFRIQUE CENTRALE A TRAVERS LA GESTION DURABLE
DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX »

AU CONGO POUR L'ANNEE 2010

Projet financé par



Brazzaville, République du Congo, Mars 2011

GCP/RAF/441/GER

**Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale
à travers la Gestion Durable des Produits Forestiers Non Ligneux**

**MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ECONOMIE FORESTIERE DE L'ENVIRONNEMENT**

CABINET

GCP/RAF/441/GER

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL DU PROJET
**« RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN
AFRIQUE CENTRALE A TRAVERS LA GESTION DURABLE
DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX »**
AU CONGO POUR L'ANNEE 2010

Par Dr. Félix KOUBOUANA
Coordonnateur National

Projet financé par



**Ministère fédéral
de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Protection des Consommateurs**

Brazzaville, République du Congo, Mars 2011

Ce rapport fait partie d'une série de documents de travail du Projet GCP/RAF/441/GER sur le « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ».

Ce document a été réalisé avec l'aide financière du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le document exprime les opinions de l'auteur et ne reflète pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

SOMMAIRE

SOMMAIRE	iv
ABREVIATIONS	v
INTRODUCTION	1
1. PERSONNEL, MATERIEL ET ACTIVITES ADMINISTRATIVES DU PROJET	3
1.1 Personnel du projet.....	3
1.2 Matériel du projet	3
1.3 Activités administratives	4
2. ACTIVITES DE TERRAIN REALISEES	5
2.1 Présentation du PTA 2010 et niveau d'exécution.....	6
2.2 Missions de terrain.....	9
2.2.1 Choix et inspection des sites pilotes	9
2.2.2 Missions de lancement des études de base	12
2.3 Actions de visibilité du projet	13
3. CONCLUSION	13

ABREVIATIONS

CNP	Coordonnateur National de Projet
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CONGO	République du Congo
DGEF	Direction Générale de l'Economie Forestière
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBA	Field Budget Authorization
GIE	Groupe d'Initiative Economique
MDDEF	Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFN	Point Focal National
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PTA	Plan de Travail Annuel
SNR	Service National de Reboisement

INTRODUCTION

Le Bassin du Congo fait partie des principaux réservoirs de biodiversité biologique et possède 100 millions d'habitants dont les moyens d'existence d'une grande majorité dépendent des forêts. Ce bassin est essentiellement constitué de forêt. L'exploitation industrielle du bois est l'œuvre des entreprises forestières généralement privées. 80 % de la population de l'Afrique Centrale utilisent les produits forestiers non ligneux (PFLN) au quotidien pour satisfaire leurs besoins de subsistance et aussi comme source de revenu et d'emploi (Source : feuille de présentation du projet GCP/RAF/398/GER).

Les produits forestiers non ligneux sont les produits les plus accessibles aux populations des zones forestières. Pour ces populations, les PFLN constituent une source importante de nourriture, des plantes médicinales, ornementales, d'énergie, de matériaux de construction, d'équipements de pêche, de biens et d'ustensiles. A ce titre, les PFLN contribuent tant à la sécurité alimentaire qu'au bien être général des populations en Afrique centrale. Malgré leur importance et leurs énormes potentialités, l'on constate par contre une très faible valorisation des PFLN en Afrique centrale, un accès légal difficile à ces produits et une exploitation optimale difficile par les différentes couches sociales concernées. Cela se justifie notamment par un cadre légal, réglementaire et institutionnel inapproprié d'une part, et d'autre part, par une faible connaissance de la ressource, un manque d'informations/ des données sur le rôle des PFLN dans l'économie de ménage et la sécurité alimentaire.

Pour pallier à ce manquement et reconnaître le rôle réel joué par les PFLN pour le bien être des populations de l'Afrique Centrale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a donné un appui technique aux pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) par le biais du projet sous régional GCP/RAF/398/GER intitulé « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation des produits forestiers non ligneux ». Ce projet a été mis en œuvre pour une période de trois années de 2005 à 2008.

L'objectif global du projet a été d'améliorer la sécurité alimentaire dans six pays d'Afrique centrale (Gabon, Cameroun, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo) à travers l'utilisation durable des aliments forestiers et des arbres hors forêt. Ses objectifs immédiats étaient : i) le renforcement de la prise de conscience et la connaissance du rôle des PFLN pour la sécurité alimentaire ; et ii) l'établissement des bases pour une meilleure intégration systématique d'informations sur les aliments forestiers dans les programmes et politiques pertinents.

Au Congo, ce projet a permis de lancer un certains nombres d'études sur :

- Le potentiel des produits forestiers non ligneux, fonctionnement des filières actuelles et contexte légal ;
- Le cadre légal et réglementaire régissant l'utilisation des produits forestiers non ligneux ;
- Le diagnostic, l'analyse des politiques et stratégies de gestion des produits forestiers non ligneux ;
- La stratégie et le plan d'actions national pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux en République du Congo.

Au Cameroun et en République Démocratique du Congo, le projet GCP/RAF/408/EC mis en œuvre de 2007 à 2011 a permis la mise en place d'une base de la structuration des petites et moyennes entreprises forestières.

Le présent projet GCP/RAF/441/GER qui a des synergies avec les projets GCP/RAF/398/GER et GCP/RAF/408/EC, est mis en œuvre sous la supervision de la

Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Il est financé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs du Gouvernement Allemand pour une période de trois ans (01 octobre 2009 – 30 septembre 2012). Les objectifs globaux du Projet sont de :

Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré ;

Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Les activités du projet GCP/RAF/441/GER ont été lancées à la suite d'un atelier tenu en mars 2010 à Brazzaville.

Le présent document est le rapport d'activités pour l'année 2010 de la coordination du projet au niveau de la République du Congo. Il est structuré est en trois chapitres ci-dessous :

Le premier chapitre présente le personnel et le matériel du projet ;

Le second présente les activités réalisées pendant l'année 2010

Le troisième est consacré à la gestion financière du projet.

1. PERSONNEL, MATERIEL ET ACTIVITES ADMINISTRATIVES DU PROJET

1.1 Personnel du projet

La composition du personnel permanent du projet se présente à ce jour, de la manière suivante :

Fonction	Nom(s) et prénom(s)	Contact
Coordonnateur National	KOUBOUANA Félix	felix.koubouana@fao.org koubouana@yahoo.fr
Point Focal	BONAZEBI Pierre	bopie@yahoo.fr
Assistante administrative	MBASSA GOMO Vanèche	mbassa_van@yahoo.fr

En plus du personnel permanent, des consultants (voir tableau ci-dessous) ont été recrutés pour des études ponctuelles.

Nom(s) et prénom(s)	Objet de consultation
KIMPOUNI Victor	Etudes de base dans le site pilote de Madingo-Kayes
LOUBELO Enoch	Etudes de base dans le site pilote d'Abala
BISSOUEKEME Pierre Vincent	<ul style="list-style-type: none">Internalisation des Directives sous régionales relatives à la gestion durables des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale de la COMIFAC ;Appui à l'Administration Forestière pour la révision du Code Forestier ;Appui à l'élaboration d'une Boîte à outils sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation

1.2 Matériel du projet

Pour mener à bien les activités du projet, la coordination congolaise possède :



Photo : Un ordinateur portatif de marque DELL VOSTRO 1015, acquis au premier semestre de l'année 2010



Photo : Un véhicule de marque Toyota Hilux livré en juillet 2010



Photo : Une imprimante Laser XEROX Phaser 6121 MFP, acquise au deuxième semestre de l'année 2010.



Photo : Un vidéo projecteur de marque NEC, acheté au deuxième semestre de l'année 2010

1.3 Activités administratives

Les activités administratives du Coordonnateur national du projet ne se limitent pas seulement aux réponses à des lettres administratives, mais aussi à la rédaction des rapports de missions, et à la participation au fonctionnement de la Représentation de la FAO au Congo.

Après les deux premières missions d'inspection dans les sites pilotes, nous avons reçu une correspondance du Ministre de la Recherche Scientifique qui nous a proposé un accord de partenariat dans la réalisation des certaines activités de terrain dans le site pilote d'Abala. Les termes de référence de ce partenariat sont en discussion entre les deux parties (FAO et Ministère de la Recherche Scientifique).

Durant l'année 2010, au total sept missions de terrain ont été effectuées dont quatre dans le site pilote d'Abala et trois dans le site pilote de Madingo-Kayes. Toutes ces missions ont fait l'objet des rapports de mission qui ont été approuvés par la coordination régionale du projet.

Il convient de souligner que le projet a activement participé aux différentes activités de la Représentation de la FAO au Congo. Il s'agit essentiellement de:

La journée mondiale de l'Alimentation le 16 octobre 2010 à Kinkala ;
L'atelier de renforcement des capacités du personnel de la représentation tenu du 15 au 17 décembre 2010 à Owando.



Photo : Commissions techniques pendant l'atelier



Photo : Pendant la tenue de cet atelier, le personnel du projet a activement pris part aussi bien dans la modération que dans les différentes commissions



Photo : Participants de l'atelier de renforcement des capacités du personnel de la FAO au Congo

2. ACTIVITES DE TERRAIN REALISEES

Après le lancement du projet en mars 2010 et après l'adoption du plan de travail annuel (PTA) 2010, une programmation des missions de terrain a été établie de la manière suivante :

Objet de la mission	Date probable de la tenue de la mission	Lieu
Mission d'inspection des sites pilotes	Juin à juillet 2010	Abala et Madingo-Kayes
Mission de sensibilisation et d'identification des principaux PFNL des sites pilotes choisis	Septembre 2010	Abala et Madingo-Kayes
Mission de lancement des études de base	Fin septembre et début octobre 2010	Abala
Mission d'évaluation du choix des sites et de lancement des études de base	Octobre 2010	Abala et Madingo-Kayes
Voyage d'étude et d'échange et Formation sur le Droit à l'Alimentation	Octobre 2010	Du Cameroun (Ebolowa) vers le Gabon (Libreville)
Mission de restitution des conclusions du voyage d'étude et de la formation sur le Droit à l'Alimentation	Décembre 2010	Abala

2.1 Présentation du PTA 2010 et niveau d'exécution

La version corrigée du PTA 2010 du Congo a pour objectif d'améliorer le cadre légal du secteur des PFNL en vue d'assurer l'utilisation durable de ces produits et améliorer les conditions de vie des populations. Les activités prévues dans le cadre de ce PTA relèvent des résultats 2.1, 2.2 et 2.3 du document du projet.

Résultat 2.1 : Cadre juridique favorable mis en place (basé sur les directives sous régionales, lois modèles) adhérant aux principes de Droit à l'Alimentation

Ce résultat concerne essentiellement la coordination régionale du projet et les coordinations nationales. Il s'agit de soutenir l'internalisation des Directives sous régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique centrale dans les législations forestière nationales.

Le processus d'internalisation de ces directives de la COMIFAC a été engagé par l'équipe de la coordination régionale. Un document sur la démarche de l'internalisation des directives sous régionales a été rédigé et distribué dans toutes les coordinations nationales du projet GCP/RAF/441/GER. Au Congo, l'administration forestière a lancé les travaux de révision du code forestier et une équipe, relative à cette actualisation, a été mise en place. La coordination nationale du projet a été conviée à intégrer cette équipe et a mis à la disposition de la Direction générale de l'économie forestière, le document sur l'internalisation des directives sous régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique Centrale.

Au niveau national, l'activité a) (Validation de la démarche pour l'internalisation des directives de la COMIFAC sur les PFNL) préparée par la coordination régionale du projet a été transmis et présentée (activité b) aux autorités congolaise qui s'occupent de la révision du code forestier.

Résultat 2.2 : Soutenir la formulation et la revue des politiques nationales

Ce résultat consiste à faire une revue des politiques et programmes liés aux PFNL et questions relatives aux aliments provenant des forêts, de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation. Au Congo, le projet GCP/RAF/398/GER a permis de faire une revue des politiques liées aux PFNL. Un rapport y afférent a été publié. Les insuffisances de la loi 16-2000 portant code forestier seront corrigées pendant le processus d'actualisation de la loi forestière qui vient d'être engagé.

Résultat 2.3 : Outils/procédures de gestion participative en faveur des pauvres développées pour une utilisation durable des PFNL sur les sites pilotes

Ce résultat vise l'organisation des études de base dans les sites pilotes. Les deux sites pilotes du Congo ont été identifiés. Il s'agit du site d'Abala et celui de Madingo-Kayes. Les missions d'inspection des deux sites ont été effectuées. Les rapports y afférents ont été rédigés et approuvés par la coordination régionale du projet. Le processus de recrutement des consultants en charge des études de base dans les sites pilotes a été respecté et deux consultants ont été sélectionnés. Il s'agit de Monsieur Victor KIMPOUNI pour le site de Madingo-Kayes et de Monsieur Enoch LOUBELO pour le site d'Abala.

Les premières missions de terrain des consultants ont été effectuées. Toutes les enquêtes relatives aux études de base ont été réalisées. Les rapports des études de base sont en cours de rédaction

Le tableau ci-dessous montre les différentes activités prévues dans le PTA et leur niveau de réalisation.

Activités prévues	Niveau de réalisation	Observations
Objectif des activités du PTA 2010 au Congo : Améliorer le cadre légal du secteur PFNL en vue d'assurer l'utilisation durable de ces produits et améliorer les conditions de vie des populations		
Résultat 2.1 : Cadre juridique favorable mis en place (basé sur les directives sous régionales/lois modèles) adhérant aux principes de droit à l'alimentation		
Activité 2.1 : Faciliter l'élaboration de la législation provisoire au niveau national avec leurs textes d'application correspondant basé sur les directives régionales de la COMIFAC		
a) Validation de la démarche pour l'internalisation des directives de la COMIFAC	Document sur l'internalisation des directives de la COMIFAC sur les PFNL rédigé par l'équipe de la coordination régionale	Réception du document à la coordination nationale
b) Présentation de la démarche aux autorités locales	Activité effectuée	Présentation du document sur l'internalisation des directives au Directeur Général de l'Economie Forestière, responsable de l'actualisation du code forestier
c) Identification de tous les acteurs impliqués dans le secteur des PFNL	Le consultant juriste travail de commun en accord avec l'administration forestière pour identifier les acteurs potentiels	La coordination nationale du projet est associée dans le processus d'actualisation du code forestier
d) Collecte et analyse de tous les documents légaux traitant la question des PFNL	Activité en cours de réalisation par la DGEF	
e) Elaboration du document de vulgarisation de la loi sur les PFNL	Non effectué au niveau national	Le travail de révision du code forestier vient d'être lancé au niveau national
f) Multiplication et diffusion/acheminement du document à tous les acteurs	Non effectué	
g) Organisation des réunions de concertation et recueil des avis et attentes	Non effectué	
h) Elaboration d'un draft pour l'amélioration de la loi sur les PFNL	Non effectué	
i) Validation du draft de la loi sur les PFNL	Non effectué	
j) Synthèse des résultats issus de l'atelier de validation et élaboration du draft final	Non effectué	

k) Soumission de la proposition de la loi sur les PFNL aux Gouvernements	Non effectué	
Activités 2.2 : Soutenir la formulation et revue des politiques nationales ; faire une revue des politiques et programmes liés aux PFNL et questions relatives aux aliments provenant des forêts, de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation		
a) Analyse des documents de politiques qui régissent la gestion des forêts et faire les recommandations y relatives	Ce travail a été effectué pendant le projet GCP/RAF/398/GER par Dominique NSOSSO.	
b) Organisation des séances de restitution au niveau des experts	La validation du rapport de cette consultation a été faite au MDDEFE.	Il y a une nécessité d'actualiser le travail de Dominique NSOSSO.
c) Organisation d'une réunion de restitution aux décideurs		
Résultat 2.3 : Outils/procédures de gestion participative en faveur des pauvres pour une utilisation durable des PFNL sur les sites pilotes. Ce sont des produits spécifiques et impliquent une analyse participative de la chaîne de valeur et des problèmes, pour trouver des solutions spécifiques sur les sites pilotes		
Activité 2.3.1 : Consolider les outils pour une utilisation durable des PFNL dans les sites pilotes		
a) Organiser une réunion avec les autorités du MDDEFE et autres partenaires, relative au choix des sites pilotes	Activité effectuée	La notice relative au choix des sites pilotes a été rédigée et vulgarisée auprès de l'administration forestière pour faciliter le choix des sites
b) Visite préliminaire des sites pilotes et sensibilisation des autorités locales	Activité effectuée	Les rapports de mission d'inspection des deux sites ont été approuvés par la coordination régionale
Lancement des études de base		
a) Elaborer et finaliser les TdR	Activité effectuée	Les TdR ont été rédigés par la coordination régionale et validés par la coordination nationale
b) Superviser le recrutement des consultants	Activité effectuée	Deux consultants ont été sélectionnés pour les deux sites pilotes
c) Superviser la mise en œuvre des études	Travail en cours de réalisation	La programmation des travaux de terrain avec les consultants a été faite
d) Identifier les PFNL prioritaires (sélectionnés en partenariat avec les récolteurs, les utilisateurs,	Activité effectuée	Attendre les rapports d'étude des deux consultants

vendeurs et entreprises)		
e) Evaluer les méthodes de récolte utilisées par les communautés locales et autres collecteurs pour évaluer leur impact sur la durabilité et la régénération des espèces	Non effectué	Attendre les rapports d'étude des deux consultants
f) Proposer les meilleures techniques/procédures de récolte, de conditionnement et de réduction de pertes post-récolte adaptées à la capacité et aux besoins des communautés locales y compris des plus pauvres et vulnérables	Non effectué	Attendre les rapports d'étude des deux consultants

2.2 Missions de terrain

2.2.1 Choix et inspection des sites pilotes

Le choix des sites pilotes a été fait de manière participative avec le Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (MDDEFE). Après concertation avec la Direction de la Valorisation des Ressources, la Direction Générale de l'Economie Forestière et la Direction de Cabinet du Ministre, les sites d'Abala dans le Département des Plateaux et de Madingo-Kayes dans le Département du Kouilou, ont été retenus comme sites pilotes au Congo.

Les missions d'inspection et de sensibilisation des populations dans les deux sites pilotes ont été effectuées. Dix villages ont été choisis dans chaque site pilote. Ces missions de terrain nous ont permis de connaître les caractéristiques de chaque site pilote.

Le site d'Abala a les caractéristiques suivantes :

La présence des ONG locales actives ;
 L'implantation d'une station de recherche du Ministère de la Recherche Scientifique ;
 La mise en place d'une synergie Projet et Ministère de la Recherche Scientifique pour une appropriation des activités de projet.
 La forte mobilisation des populations et les attentes pressantes des activités pratiques du projet (sur le terrain), constituent des atouts non moins importants pour la réussite du projet dans cette localité.





Laccosperma secundiflorum,
Feuilles de marantacée,
Landolphia spp.,
Aframomum stipulatum,
Une tradition de récolte de miel.

Les principaux PFNL rencontrés sont :

Gnetum spp (Koko, Mfumbu)

Principale activité commerciale de la population du District basée sur la vente du *Gnetum spp*.



Les caractéristiques des dix villages sélectionnés dans ce site pilote sont présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Village	Population	Distance	Peuplement
1	Abala centre	1071	0	Bantou
2	Ebou	65	12	Bantou
3	Mbeh	150	15	Pygmées
4	Eyoulou	199	8	Bantou
5	Nkoulou	152	15	Bantou
6	Ibonga	136	17	Bantou
7	Ossah	160	32	Bantou
8	Ossélé	170	30	Bantou
9	Okéké	375	52	Bantou
10	Itomba	125	20	Bantou

Le site de Madingo-Kayes a les caractéristiques suivantes :

- La présence des ONG engagées dans la production et la valorisation des PFNL
- La présence du Service Nationale de Reboisement (SNR)
- La présence de la société EFC
- Les essais timides sur la domestication des PFNL
- La présence d'un marché urbain : Pointe Noire située à environ 60 km

Cependant, on note une mobilisation hésitante des populations du fait de la non concrétisation dans le passé de plusieurs projets dans la zone.

Les principaux produits forestiers non ligneux rencontrés sont :



Coula edulis (Nkoumounou)



Feuilles des marantacées



Pseudospondias longifolia (Nsussu bali)



Gnetum spp.

Les dix villages choisis pour le site de Madingo-Kayes présentent les caractéristiques suivantes :

N°	Villages	Population	Distance par rapport à Kayes	Peuplement
1	Kayes	608	0	Bantou
2	Tchizalamou	181	20	Bantou
3	Youbi	699	45	Bantou + Pygmées
4	Yanika	264	25	Bantou
5	Nkola	890	60	Bantou
6	Wollo	420	25	Bantou
7	Kaboune	264	25	Bantou
8	Koutou	700	47	Bantou
9	KM 4	230	52	Bantou
10	Mbouyou	320	32	Bantou

2.2.2 Missions de lancement des études de base

Les appels d'offre de services avaient été lancés en juillet 2010. Une dizaine de dossiers de candidature avaient été reçus. Un comité de sélection des candidats avait été monté. A la suite du travail dudit comité deux consultants avaient été retenus. Il s'agit de monsieur Enoch LOUBELO pour le site pilote d'Abala et monsieur Victor KIMPOUNI pour le site pilote de Madingo-Kayes.

Ensuite les études de base ont été lancées en septembre 2010. Dans chaque site pilote, on a procédé :

- Au recrutement des enquêteurs ;
- A la formation des enquêteurs (au total 20 enquêteurs ont été formés) ;
- Au déploiement des enquêteurs dans les villages ;
- Au suivi des enquêteurs sur le terrain.

Il faut souligner que les enquêtes villages et les enquêtes ménage ont été effectués dans les dix villages d'Abala. Cependant à Madingo-Kayes, par manque d'enquêteurs de niveau recherché, 18 enquêteurs ont été formés pour 9 villages à enquêter. Les enquêtes commerçant et restaurateur ont été menées à Brazzaville pour le site pilote d'Abala. Pour le site pilote de Madingo-Kayes, celles-ci seront effectuées à Pointe Noire.



Photo : Suivi des enquêteurs par le Consultant



Photo : Formation des enquêteurs à Abala



Photo : Formation des enquêteurs à Madingo-Kayes

2.3 Actions de visibilité du projet

Nous avons enregistré trois émissions radiodiffusées sur :

Les objectifs du projet ;

Le compte rendu des missions d'inspection des sites pilotes ;

La sensibilisation de la population locale à travers la radio locale d'abala.

3. CONCLUSION

La réalisation des activités prévues dans le PTA 2010 est de façon générale satisfaisante. L'internalisation des directives sous régionales de la COMIFAC relatives à la gestion durable des PFNL dans le nouveau code forestier a été engagée. Un consultant juriste a été recruté pour assurer cette tâche. La démarche d'internalisation de ces directives a été présentée aux autorités de l'administration forestière chargées de la révision du code forestier. L'administration forestière a adopté cette démarche pour la révision du code forestier.

Les études de base dans les différents sites pilotes ont été lancées. Pour le site pilote d'Abala, les doubles des fiches d'enquête ont été envoyés à la coordination régionale pour la conception du masque de saisi. Pour le site pilote de Madingo-Kayes, il ne reste plus qu'à compléter les enquêtes commerçant et restaurant qui devront être effectuées courant janvier 2011.

Le processus de mise en place du comité consultatif national sur les PFNL au Congo a été initié.